

Morteau, le 29/11/2024

Monsieur Michel BARNIER
Monsieur le Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, Rue de Varenne
75007 – PARIS

Objet : Avenant du 14 novembre 2024 au Protocole d'accord du 10 novembre 2023 relatif à l'assurance chômage, ratifié par l'Unedic

Monsieur le Premier Ministre,

L'avenant, dont il est question a été signé par les partenaires de l'Unedic et se trouve désormais sur votre bureau de l'Hôtel Matignon.

Le Budget de l'Etat a besoin de faire des économies, et cela est tout à fait acceptable dans les circonstances actuelles, mais est-ce aux travailleurs frontaliers d'en faire les frais, alors que le volet concernant les intermittents du spectacle a été directement mis sous silence ?

L'Amicale des Frontaliers dénonce depuis des années le fait que des accords bilatéraux ont été signés contre les intérêts de la France, et, à plusieurs reprises, a informé les divers ministères des inepties de ces accords alors que les URSSAF, Pôle Emploi ou France Travail, et même le Trésor Public sont victimes à part entière de ces accords, attendu que les négociateurs Suisses sont nettement plus efficaces que leurs homologues Français.

Le sujet de ce jour dépasse encore le cadre des accords bilatéraux, puisqu'il s'agit de Conventions Européennes. L'aspect discriminatoire, vis-à-vis de la Constitution Européenne sur ce même sujet a été à plusieurs reprises retoqué par la Cour de justice Européenne, et, étant donné le nombre de jurisprudences sur cet aspect, le texte de cet avenant risque fort de prendre le même chemin, et si nécessaire, nous nous y emploierons.

Du fait que ce texte doit passer au Parlement, ne serait-il pas plus judicieux de le supprimer maintenant, plutôt que de perdre son temps dans des procédures dont on connaît la conclusion dès à présent ?

L'Amicale des Frontaliers défend effectivement les droits de ses adhérents, mais pas seulement. Nous mettons toute notre énergie à dénoncer les pénalités infligées à la France par des accords signés, du côté français, par des gens qui ne connaissent pas les sujets qu'ils ont à traiter. De ce point de vue, la copie du communiqué de presse ci jointe vous démontrera notre pugnacité à vouloir prévenir plutôt que guérir.

.../...

Ce communiqué de presse que l'Amicale des Frontaliers a l'intention de publier avant que le texte ne soit soumis au vote, permettra à chacun de connaître notre rôle préventif. Depuis plusieurs années l'Amicale des Frontaliers dénonce le fait que les accords bilatéraux se sont faits amplement au détriment de la France, à se demander qui a pu profiter de tels accords. Le communiqué vous démontrera le travail d'information que l'Amicale s'est efforcée de diriger vers les différents ministères concernés depuis plusieurs années, sans toutefois trouver une oreille attentive sur ces déficiences françaises qui ont obéré le budget national.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes civilités empressées.

Le Président, Michel Rivière.